

Personne-ressource :

Laurie W. Little
Valeant Pharmaceuticals
949-461-6002
laurie.little@valeant.com

**VALEANT PHARMACEUTICALS ANNONCE L'APPROBATION RÉGLEMENTAIRE
D'ONSOLIS^{MC} AU CANADA**

ALISO VIEJO (Californie), le 10 mai 2010 – Valeant Pharmaceuticals International (NYSE : VRX) a annoncé aujourd'hui que sa filiale en propriété exclusive, Valeant Canada limitée / Limited, a été avisée que la présentation de drogue nouvelle relative à Onsolis (pellicule de fentanyl à dissolution buccale) a reçu l'approbation de Santé Canada, l'organisme de réglementation canadien. Onsolis est un analgésique opioïde qui est indiqué seulement dans le soulagement des percées de douleur chez les patients atteints d'un cancer, âgés de 18 ans et plus, qui reçoivent déjà et tolèrent une opiothérapie pour soulager la douleur de base persistante causée par ce cancer. Onsolis sera le premier produit de fentanyl à action rapide disponible et approuvé au Canada et devrait être mis à la disposition des patients au cours du troisième trimestre de 2010. Ce produit sera commercialisé dans le cadre de la coentreprise entre Meda AB et Valeant Canada limitée / Limited (Meda Valeant Pharma Canada Inc.).

« Nous sommes ravis d'avoir obtenu l'approbation du premier produit issu de notre coentreprise avec Meda », dit J. Michael Pearson, président-directeur général. « Le soulagement des percées de douleur constitue un besoin médical non satisfait chez les patients cancéreux au Canada et aucun médicament n'est actuellement approuvé au Canada pour cette indication. Onsolis fait appel à un système de libération breveté conçu pour administrer le fentanyl de façon rapide et fiable afin de soulager les percées de douleur chez les patients cancéreux adultes. »

Le Canada représente un important marché pour Onsolis. Il est estimé que le Canada compte plus de 700 000 personnes ayant reçu un diagnostic de cancer¹, dont 30 % souffrent de douleur², et que 65 % de ces dernières éprouvent aussi des percées de douleur d'origine cancéreuse³.

Indication

La pellicule à dissolution buccale Onsolis (citrate de fentanyl) est indiquée seulement dans le soulagement des percées de douleur chez les patients adultes atteints d'un cancer, âgés de 18 ans et plus, qui reçoivent déjà et tolèrent une opiothérapie pour soulager la douleur de base persistante causée par ce cancer.

Les patients qui reçoivent des équivalents de la morphine à raison de 60 mg/jour ou plus depuis au moins une semaine sont jugés tolérants aux opioïdes. Le traitement par Onsolis doit être instauré à raison de 200 mcg chez tous les patients.

Ce produit ne doit pas être prescrit à des patients jugés intolérants aux opioïdes, car une dépression respiratoire susceptible de mettre la vie en danger peut survenir chez les personnes qui ne suivent pas un traitement chronique aux opiacés. Pour cette raison, Onsolis est contre-indiqué dans la prise en charge de la douleur aiguë ou postopératoire, y compris en cas de céphalées ou de migraines, de douleur dentaire ou de douleur prise en charge au service des urgences.

Onsolis doit être prescrit seulement par des médecins expérimentés connaissant l'usage des opioïdes dans le soulagement de la douleur cancéreuse.

À propos de Valeant

Valeant Pharmaceuticals International (NYSE : VRX) est une compagnie pharmaceutique multinationale spécialisée qui fabrique et commercialise un large éventail de produits pharmaceutiques principalement dans les domaines de la neurologie et de la dermatologie. On peut trouver des renseignements supplémentaires à propos de Valeant à www.valeant.com.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse peut renfermer des énoncés prospectifs, y compris notamment des énoncés concernant le moment où Onsolis devrait être mis à la disposition des patients et la possibilité qu'il aide les patients présentant des percées de douleur d'origine cancéreuse. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de mots comme « anticipe », « prévoit », « a l'intention de », « planifie », « devrait », « pourrait », « serait », « peut », « sera », « croit », « estime », « possible », ou « continuer » et de variantes de ces expressions, ou d'expressions semblables. Ces énoncés sont fondés sur les attentes et croyances actuelles de la direction et sont sujets à certains risques et incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux décrits dans les énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment mais non exclusivement, les risques et incertitudes exposés dans le plus récent rapport annuel ou trimestriel de la compagnie déposé auprès de la Securities and Exchange Commission, facteurs qui sont intégrés aux présentes par renvoi. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Valeant n'assume aucune obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou circonstances survenant après la date de publication du présent communiqué de presse ni pour tenir compte des résultats réels.

(1) Société canadienne du cancer, *Statistiques canadiennes sur le cancer 2009*.

(2) M. Levy, et Samuel, T. Semin, « Management of Cancer Pain », *Oncol*, 32 (2005), 179-193.

(3) Caraceni et coll., « Breakthrough Cancer Pain Characteristics and Syndromes in Patients with Cancer Pain. An International Survey », *Palliative Medicine* (2004), 18, 177 et suiv.

###